



**MAIRIE de TRÉFLEZ**

Place Général de Gaulle  
29430 TRÉFLEZ

Téléphone : 02 98 61 45 72

Télécopie : 02 98 61 68 79

E-mail : treflez.mairie@wanadoo.fr

## **ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE**

# **Acte d'engagement valant cahier des clauses administratives particulières**

### **Objet du marché**

Modernisation et entretien de la voirie communale  
Programme quadriennal 2017 à 2020

**Date limite de réception des offres  
25 février 2017 à 12 heures**

**MARCHÉ DE TRAVAUX PASSÉ SELON UNE PROCEDURE ADAPTÉE**  
**Articles 27, 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics**

## 1 – Maîtrise d’ouvrage

Mairie de Tréfléz  
Place du Général de Gaulle  
29430 TREFLEZ

Personne habilitées à signer le marché : M. François ANDRE, Maire

## 2 – Contractant(s)

### *Signataire*

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

- Signant pour mon propre compte
- Signant pour le compte de la société
- Signant pour le compte de la personne publique prestataire

### *et*

- Agissant en tant que prestataire unique
- Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

- Solidaire
- Conjoint avec mandataire solidaire

### **Prestataire individuel ou mandataire du groupement**

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

<p><b>En cas de groupement, cotraitant n°1</b></p> <p>Raison sociale : Adresse :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>	<p><b>Cotraitant n°3</b></p> <p>Raison sociale : Adresse :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>
<p><b>Cotraitant n°2</b></p> <p>Raison sociale : Adresse :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>	<p><b>Cotraitant n°4</b></p> <p>Raison sociale : Adresse :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>

**Engagement**, après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres (dit mois 0).

### 3 - Dispositions générales

#### 3.1 - Objet

Le présent marché concerne l'exécution des travaux énumérés ci-après :  
- modernisation et entretien de la voirie communale

#### 3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

#### 3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

## 4 - Prix

Les travaux seront rémunérés par application des prix du bordereau des prix du présent marché.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif, est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et T.V.A.

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant global TTC de la solution de base (en lettres)

.....  
.....

## 5 - Durée et Délais d'exécution

### 5.1 - Durée du marché

Le marché est conclu pour une première période à compter de la date de sa notification et jusqu'au 31 décembre 2017.

Il pourra être reconduit 3 fois :

- du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018
- du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019
- du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Le marché se reconduit tacitement sans que la durée totale du marché n'excède 4 ans.

Toutefois en cas de non reconduction, celle-ci sera transmise par tout moyen permettant d'accuser réception par l'entreprise (LRAR, télécopie...) au plus tard un mois avant la fin de la période en cours.

## 6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes : .....

Domiciliation : .....

Code banque : \_\_\_\_\_ Code guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_ Clé RIB : \_\_\_\_

IBAN : \_\_\_\_\_

BIC : \_\_\_\_\_

- Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes : .....

Domiciliation : .....

Code banque : \_\_\_\_\_ Code guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_ Clé RIB : \_\_\_\_  
IBAN : \_\_\_\_\_  
BIC : \_\_\_\_\_

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;  
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**NB** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- NON  
 OUI

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

## 8 – Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

### A) PIECES PARTICULIERES

- Acte d'engagement (AE) valant Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),
- Bordereau des Prix Unitaires (BPU),
- Mémoire technique
- Bons de commande successifs émis pendant la durée du marché (non joints au marché),

### B) PIECES GENERALES

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier jour du mois de remise des offres :

- Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (CCAG),
- Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux (CCTG).

## 9 – Contenu des prix

### 9.1.1. - CONTENU DES PRIX

Les prix du marché sont établis, **Hors taxe (HT)**, fournitures, mises en œuvre et toutes sujétions en découlant.

### **9.1.2. - MODE D'ÉVALUATION DES OUVRAGES**

Les ouvrages ou prestations faisant l'objet du marché sont réglés par application des prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix unitaires (BPU) d'après les quantités réellement exécutées et sous réserve des dispositions particulières qui permettent de forfaitiser certaines quantités conformément à l'article 17 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

### **9.1.3. - MODE D'ÉVALUATION DES TRAVAUX NON-PRÉVUS**

Lorsque, sans changer l'objet du marché, il est nécessaire d'exécuter des travaux non répertoriés sur le BPU, des prix fermes seront proposés par l'entrepreneur au travers du devis estimatif de l'opération concernée.

Par dérogation de l'article 14 du CCAG, ces prix exigent l'acceptation préalable du représentant du pouvoir adjudicateur.

Lorsque le représentant du pouvoir adjudicateur et le titulaire sont d'accord pour arrêter les prix définitifs, ceux-ci font l'objet d'un avenant au marché.

### **9.1.3. – VARIATIONS DES PRIX**

Les prix sont fermes jusqu'au 30 juin 2017.

Conformément à l'article 18 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, ils seront révisés au 1<sup>er</sup> juillet 2017, de façon **mensuelle** sur chaque situation, à la valeur de l'année « n » au cours de laquelle les travaux sont réalisés, à l'aide des formules suivantes:

$$P_n = P_o \times K_n$$

$$K_n = 0,15 + 0,85 (TP_n/TP_o) \text{ où :}$$

P correspond au prix

P<sub>o</sub> correspond au prix pratiqué le mois de la remise des offres : février 2017

P<sub>n</sub> correspond au nouveau prix après révision

TP correspond à l'index :

TP09 : fabrication et mise en œuvre des enrobés pour les prix 14 à 24 du BPU

TP08 : travaux d'aménagement et entretien de voirie pour les autres prix du BPU

Pour les prix hors bordereau, aucune révision ne sera appliquée

## **10 – Délai d'exécution, pénalités**

### **10.1 – Délais d'exécution des travaux**

Les délais d'exécution sont indiqués dans les bons de commande adressés à l'entreprise en tenant compte de la répartition des travaux sur une année, mais aussi de l'urgence de certaines opérations.

Toutefois, si dans un délai de quinze jours après la réception d'un bon de commande demandant d'exécuter une prestation, le titulaire indique qu'il ne peut pas honorer cette commande dans le délai imparti pour des raisons estimées valables par la commune, le délai pourra être prolongé.

Outre les caractéristiques de chaque opération commandée, le bon de commande émis par la

collectivité comprend :

- une date de commande des travaux qui correspond au point de départ du début d'exécution des travaux ;
- une date de livraison du chantier qui correspond à la date à laquelle doit intervenir la « fin de travaux » c'est à dire que le chantier doit au plus tard être en service et les travaux terminés ou une durée de travaux ;

#### **10.2 – Pénalités en cas de retard dans l'exécution des travaux**

Il y a retard sur le délai de livraison des travaux lorsque la date de fin de travaux est postérieure au délai de livraison prévu par le bon de commande.

En cas de dépassement de ce délai de livraison, il sera appliqué une pénalité journalière de 1/3 000ème du montant hors taxes du bon de commande.

## **11 - Signature**

### **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

---

*Fait en un seul original*

A .....

Le .....

**Signature du candidat**

*Porter la mention manuscrite*

*Lu et approuvé*

### **ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

---

*Est acceptée la présente offre pour valoir  
marché*

A .....

Le .....

**Signature du représentant du pouvoir  
adjudicateur habilité par la délibération en date  
du .....**

**NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)**

**En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A .....

Le .....

**Signature**

**En cas d'envoi en LR AR :**

Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)



**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....
- La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A ..... Le .....

**Signature**